

Deux ans de prison pour coups de couteau

Bagarre après une soirée arrosée dans le centre-ville d'Alençon : l'auteur en récidive légale s'est vu infliger la peine plancher.

Les faits se sont produits dans le centre-ville d'Alençon le week-end dernier. Pierre Tison reçoit chez lui rue des Granges quelques amis. La soirée est très arrosée, cannabis et cocaïne circulent également. Au cours de la soirée, énervé, pour des raisons qui restent obscures, le prévenu s'empare d'un couteau, plaque la victime contre le mur et lui porte deux coups de couteau au niveau de la gorge. « Vous vous rendez compte que vous n'êtes pas passé loin de la cour d'assises », assène la présidente du tribunal correctionnel. La victime s'en tire avec deux

belles balafres et 21 points de suture. À la barre, le prévenu reconnaît les faits. Déjà condamné à de multiples reprises, il est sous le coup de la récidive. « Le dispositif de la peine plancher ne peut que s'appliquer, indique le substitut du procureur dans son réquisitoire. Dans ce cas, la peine est de deux ans de prison ferme avec mandat de dépôt obligatoire. » Il ne demande pas la révocation du sursis avec mise à l'épreuve. « J'ai cherché des gages d'insertion à votre endroit mais je n'en ai pas trouvé. » Le prévenu a suivi une formation de janvier

à octobre mais ses problèmes d'alcool l'ont contraint à arrêter en octobre dernier. « Je ne pouvais plus voir mes enfants alors j'ai replongé », avance Pierre Tison comme explication. Son avocat a demandé une peine réduite. « C'est vrai que quand il a bu, je ne voudrais pas me trouver en face de lui. Mais je le connais bien. À jeun, il est totalement différent. » Le tribunal a suivi les réquisitions : Pierre Tison a été condamné à deux ans de prison ferme et placé sous mandat de dépôt.

Jean-Luc LOURY.

Jean-Marie Colléony à la tête de l'Équipement

Les routes, c'est l'affaire du département. Désormais à l'Équipement, on parle urbanisme, politique de la ville, permis de construire et de conduire...

Il a pris ses fonctions il y a un mois. Jean-Marie Colléony, 56 ans, nouveau directeur départemental de l'Équipement s'est présenté officiellement hier. Il arrive de Rouen où il dirigeait le centre de formation professionnelle de l'Équipement. Entré à la DDE en 1978, marié, père de 4 enfants, il a fait le choix de l'Orne par envie de « revenir sur le terrain et de retrouver les services opérationnels. Je découvre un département plein de richesses ».

Il succède à Pierrick Domain, à la tête d'une structure profondément réorganisée en 2006. La décentralisation est passée par là. Les routes nationales et le personnel chargé de leur entretien ont été transférés au Département. Un seul tronçon reste géré par l'État : la nationale 12. La DDE était aussi maître d'œuvre de la construction de l'A88, toujours en attente de concessionnaire. Les effectifs sont aujourd'hui de 230 personnes, « ils étaient plus du double antérieurement ».



Jean-Marie Colléony, le nouveau directeur départemental de l'Équipement.

L'Équipement ne compte plus que trois délégations territoriales : la plus importante à Argentan, les deux autres à Flers et Mortagne-au-Perche. A Alençon, trois services centraux correspondent aux raisons d'être de l'Équipement, qui ont beaucoup évolué. « Nous avons pour mission de traduire et de porter localement les politiques

publiques nationales d'aménagement du territoire », explique Jean-Marie Colléony. Dans les domaines de l'urbanisme (permis de construire), l'application du droit des sols, l'habitat, la politique de la ville, l'environnement, la prévention des risques naturels et technologiques, la gestion des crises et la sécurité routière (examens du permis de conduire). « La réorganisation s'est très bien passée dans ce département. Il me faut maintenant veiller à l'évolution des métiers de nos agents. Ils seront formés. » L'autre gros dossier, c'est l'entrée en vigueur de la réforme du permis de construire. L'Équipement a un mois après le dépôt du dossier pour demander des pièces complémentaires. « Ce délai doit impérativement être respecté. » Quelque 3 000 dossiers sont déposés chaque année. « Cette réforme est déterminante pour le succès du plan de relance de la construction de logements et du bâtiment. »

Deux cents collégiens à l'école du journalisme

La 2^e édition des « classes-presse » a été lancée hier au conseil général. Deux cents collégiens vont découvrir la presse et rédiger un journal.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre à écrire dans le journal. La preuve : 200 élèves issus de onze collèges du département vont participer cette année à la deuxième édition de l'opération « classes-presse ». Soutenue par le conseil général et l'Inspection d'académie, l'opération est parrainée par *Ouest-France* et les six hebdomadaires qui composent le paysage de la presse locale de l'Orne. Pendant quatre mois, les élèves vont ainsi découvrir la presse et rédiger eux-mêmes leurs articles.

L'opération a été lancée hier au conseil général, à Alençon. À partir du lundi 14 janvier, au retour de leurs vacances scolaires, les collégiens recevront chaque jour un ou plusieurs journaux qu'ils pourront décortiquer sur place et emporter chez eux, le soir. L'occasion de suivre l'actualité, dans le monde et dans les communes du département. Mais aussi de réfléchir au traitement de l'information : qu'est une interview ? Un reportage ? Une enquête ?

Le Journal des collégiens

Chaque classe participante à l'opération est parrainée par un journaliste d'*Ouest-France* ou d'un hebdo. Après avoir appris les règles de base du métier (l'enquête sur le terrain et l'écriture), les élèves passeront à la pratique. Ils rédigeront leurs articles sur un thème imposé : le développement durable. L'occasion, pour eux, d'aller à la rencontre de ceux et celles qui, dans notre département, développent des initiatives originales pour protéger notre environnement.

Chaque classe désignera ensuite l'article de son choix pour participer au Challenge de l'écriture. Les prix seront remis aux Archives départementales le mercredi 14 mai. « Cet



Les professeurs des collèges ont été réunis au conseil général, hier, pour lancer l'opération avec les représentants des journaux et du conseil général.

aspect concours et distribution des récompenses n'est pas l'essentiel. Ce qui compte avant tout, c'est la démarche citoyenne et pédagogique », insiste Patrick La Prairie, journaliste à *Ouest-France* et chargé de mission presse-école au siège de notre journal.

Les articles rédigés par les élèves seront publiés, en tout ou partie, dans des pages spéciales

ou des suppléments édités par les différents titres. Le « Journal des collégiens », publié par *Ouest-France*, paraîtra début juin avec le journal du jour pour être diffusé auprès de nos 70 000 lecteurs dans l'ensemble du département.

Thierry RICHARD.

Les collèges participants.

Collège Balzac d'Alençon (4^e 7, Segpa), collège Racine d'Alençon (4^e A), collège Saint-François d'Alençon (4^e D), collège Louise-Michel d'Alençon (4^e), collège du Houle de Briouze (5^e B), collège Jean-Monnet de Flers (6^e E), collège Louis-Grenier du Mêle-sur-Sarthe (4^e A et 4^e C), collège Paul-Harel de Rémalard (5^e), collège Jean-Moulin de Gacé (3^e).

24 heures en Orne

Grève dans les organismes sociaux ce jeudi

Les fédérations FO et CGT appellent les salariés de la Caisse primaire d'assurance maladie, la caisse d'allocations familiales et l'Urssaf à faire grève ce jeudi 6 décembre. « Malgré les demandes répétées des fédérations syndicales, les directeurs des Caisses

nationales et l'Ucass (Union des caisses nationales de la Sécurité sociale) refusent d'ouvrir une négociation sur l'augmentation de la valeur du point au titre de l'année 2007 [...] La question salariale et la reconnaissance des qualifications sont aujourd'hui les

préoccupations prioritaires des personnels des organismes de Sécurité sociale. » Les fédérations appellent l'ensemble des personnels de ces organismes à cesser le travail ce jeudi. Un rassemblement est prévu à 10 h devant la Caisse d'allocations familiales d'Alençon.

Département : A. Lambert candidat à la présidence

Sans surprise, les 35 élus de la majorité départementale du conseil général ont désigné Alain Lambert comme candidat à la présidence à la suite de la démission, lundi dernier, du président sortant Gérard Burel. Réunis hier soir, ils ont validé la proposition de Gérard Burel à l'issue d'un scrutin secret par 34 voix pour et un bulletin blanc. Le

sénateur et président de la communauté urbaine d'Alençon sera officiellement élu lors de la session extraordinaire du conseil général qui se tiendra le 14 décembre prochain. Gérard Burel devrait devenir premier vice-président. Le groupe d'opposition devrait présenter la candidature de Joaquim Pueyo, actuel chef de file de l'opposition.

Inauguration du collège Emile-Chartier à Mortagne



Gérard Burel a présidé hier l'inauguration du collège Emile-Chartier.

Après une vingtaine d'années de réflexion et deux années de chantier, le collège Emile-Chartier de Mortagne-au-Perche a fait peau neuve depuis la rentrée. Complètement rénové et doté d'une extension qui abrite un confortable CDI, il accueille désormais, en plus des sections classiques, les sections enseignement professionnel. Il est aussi en mesure maintenant d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Un challenge difficile compte tenu de la configuration du site niché à flanc de colline. Onze millions d'euros ont été nécessaires pour les bâtiments et 1,2 million d'euros pour la desserte

scolaire. Ce nouvel outil pédagogique a été plébiscité par tous lors de son inauguration, mercredi en présence de Gérard Burel. L'occasion pour Jean-Claude Lenoir, député maire de Mortagne, de remercier le président démissionnaire pour son action à la tête du département. « Gérard Burel a redressé les finances du département, il s'est beaucoup investi pour le désenclavement de l'Orne. Mortagne et sa région ont bénéficié d'une attention continue. Un très grand merci pour ta disponibilité, ton écoute et ta présence sur le terrain ».

Daniel Leriche sera inhumé aujourd'hui

Après deux mois d'affreuses souffrances, Daniel Leriche, est mort en milieu hospitalier, samedi 1^{er} décembre. Il a longtemps assuré la succession de son père, Albert, directeur de l'entreprise de matériaux de construction, carrelage, etc. Une entreprise familiale bien connue des Ornais. « Dany était apprécié de tous, commente l'un de ses amis. Il était administrateur d'Anaïs. Membre actif du Rotary, il savait aussi donner de son temps. Par ses conseils éclairés, il a également aidé ses amis aux commandes d'entreprises ».

Né à Alençon en 1945, Daniel fait de brillantes études au lycée Saint-François où il passe son Bac à l'âge de 16 ans. Après Tours, il entre à l'école spéciale des travaux publics à Paris et devient ingénieur. Il rencontre Marie-Noëlle et l'épouse. Puis il travaille en tant qu'ingénieur pendant 10 ans à Paris. En 1981, il arrive à Alençon et entre dans l'entreprise familiale pour succéder à son père. Daniel prend la direction de l'entreprise Leriche, aux côtés de ses deux frères, Jean-Jacques (décédé l'an passé à la même époque) et de son frère Yann. L'entreprise



Daniel Leriche en juillet 2005.

devenant Point P en 1999. Daniel cesse alors son activité professionnelle en 2000 et s'occupe avec bonheur des ses deux enfants, aux côtés de Marie-Noëlle. Son fils Adrien a maintenant 20 ans et sa fille Ludovine, 16 ans. La messe d'inhumation sera célébrée aujourd'hui, à 14 h 30, en l'église Saint-Léonard d'Alençon. Il sera inhumé au cimetière Notre-Dame, dans la plus stricte intimité familiale.

« Take it easy » récompensé au salon du cheval

Tout fraîchement arrivé au Haras National du Pin où il fera la monte en 2008, **Teake it Easy** a été présenté au Salon du Cheval en ouverture de la parade des Etalons poneys dimanche 2 décembre. Magnifique poney de sport appartenant au Syndicat Linaro, il a été très remarqué par le nombreux public. Jean-Marc Lefebvre et Marie Dominique Saumon Laccueil, présidente de l'ANPFS, l'ont récompensé pour sa double participation aux championnats d'Europe dans les deux disciplines de saut d'obstacle et de dressage. **Teake It Easy** marque ainsi l'histoire car cette double performance n'avait jamais été réalisée auparavant. Il a reçu à ce titre une superbe couverture et la très convoitée écharpe

des Grands Champions ! A 20 ans, il est toujours fringant. En plus de son remarquable modèle et de ses superbes origines il dispose naturellement de trois belles allures avec un fabuleux coup de saut. Sa production démontre beaucoup de qualité, et compte déjà des étalons et de nombreux gagnants dans toutes les disciplines. Pour Jean-Marc Lefebvre, **Teake It Easy** est vraisemblablement appelé à devenir un des meilleurs reproducteurs d'Europe. En 2008, il fera la monte au Centre technique Sport et Loisir du Pin. C'est une véritable chance pour la Normandie de disposer de ce très bon poney avec de telles références. **Teake It Easy** est certainement l'étalon le plus polyvalent en France.

Dynamique Agricole : deux couples récompensés



Les deux couples lauréats entourés par les responsables de la banque organisatrice.

Depuis 1992, les exploitants agricoles performants et innovants sont distingués par le prix départemental de la Dynamique Agricole décerné par la Banque Populaire de l'Ouest et, cette année, ce sont les dossiers de François et Nadia Durand (Camembert) et d'Alexandre Gouin et son épouse (Saint-Jouin-de-Blavou), qui ont été primés parmi une bonne dizaine de participants.

« Le jury a retenu ces deux

dossiers mettant en avant différents critères : la diversification, les innovations et les parcours humains et, devait ajouter Delphine Nivoit, directrice de l'agence agricole, ils méritaient de figurer au palmarès. »

Autre satisfaction pour les deux couples : la sélection pour les concours nationaux dont le résultat sera révélé le 17 janvier par le ministre de l'Agriculture.

Exceptionnel !
6 véhicules en stock
-2000€
Survoltez-vous.

NITRO



NOUVELLE DODGE NITRO.

À partir de 23.800€ TTC⁽¹⁾. Moteur turbo diesel 2.8 CRD 177 ch, air conditionné, autoradio RDS compatible MP3 avec lecteur CD, banquette arrière et dossier de siège passager avant rabattables, régulateur électronique de trajectoire (ESP) avec ABS, témoin de perte de pression des pneumatiques.

Modèle présenté Dodge Nitro 2.8 CRD SXT avec option peinture métallisée : 29.180€ remise déduite de 2000€ (1) Tarif TTC clés en main maximum conseillé au 06/08/2007 du Nitro 4x2 2.8 CRD SE, remise déduite de 2000€. Consommations normes CE (l/100 km) urbaines/extra-urbaines/mixtes : 10,8/7,3/8,6. Emissions de CO₂ : 228g/km. Homologation n°e4*2001/116*0122*02 du 10/08/2007. Dodge est une marque de Chrysler LLC. *Uniquement sur 6 véhicules en stock, offre valable pour toute commande avant le 31/12/2007.

CATIA AUTOMOBILES

Route de Paris - Caen Mondeville

Tél. 02 31 356 356

CHRYSLER



DODGE



Jeep